

BULLETIN MUNICIPAL

CHAULNES

Avec Vous

Le mot du maire
Les permanences
L'état civil
Séances du conseil municipal
Bien vivre à Chaulnes
La parole aux associations
Le coin des enfants
Centenaire 1914-1918

JUILLET 2016 • N°: **69**

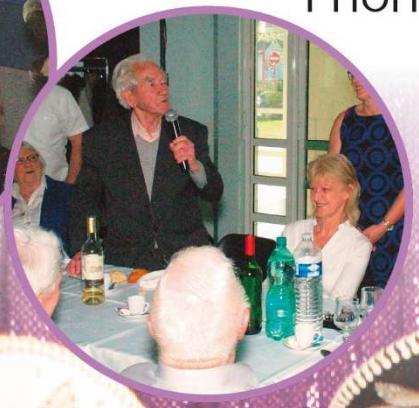




Repas des ainés 2016

La doyenne et le doyen mis à l'honneur









Le Mot du Maire

Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce mot du Maire sera entièrement consacré à une information de très grande importance, je dirais même vitale pour l'avenir de notre commune : un cabinet médical va enfin voir le jour, et vous en lirez d'amples détails dans les comptes-rendus des séances de Conseil Municipal. Cette initiative, à l'origine d'ordre privé est devenue après plusieurs réunions un « partenariat public-privé » répondant aux motivations de chacun, c'est – à – dire des professionnels de santé et de la commune.

Après des années passées à « tourner en rond » : pas de médecins : pas de projet / pas de cabinet médical : pas de médecins, c'est une opportunité unique qui s'offre à notre ville (et au-delà). En effet, au rythme auquel évolue la désertification du monde rural en termes de santé, de déclin commercial, de dotations et subventions en berne, c'est une mort à petit feu qui attend la plupart de nos collectivités. Ce projet répond bien sûr à une forte attente de la population, et, vous l'avez compris, va bien au – delà en terme d'attractivité et de survie de notre commune.

Certes, toutes les inquiétudes ne sont pas levées. Je souhaite sincèrement que chacun s'y retrouve. Nous avons à nos côtés des partenaires enthousiastes, réfléchis et motivés. D'autres professionnels de santé sont déjà prêts à les rejoindre.

Votre Conseil Municipal a débattu sur ce sujet de manière franche et respectueuse, et continuera à le faire. L'objectif commun est, soyez-en assurés, la prospérité de la ville de Chaulnes.

Excellent été à toutes et à tous.

Thierry LINEATTE
Maire de Chaulnes

Les aînés autour d'une bonne table.

Le dimanche 10 avril, les aînés de la commune ont été invités au centre socio culturel pour partager le repas annuel offert par la municipalité. C'est dans une ambiance chaleureuse que les 90 convives se sont retrouvés.

L'après-midi, animée par Bruno Vincent, s'est poursuivie autour d'échanges cordiaux pour certains, de la danse pour d'autres et avec diverses distractions.

Lucienne CAUDRON (96 ans) et Serge COPE (91 ans), les deux doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur.





Les permanences

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**
- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Mission Locale**
- Mardi et jeudi (sur RDV auprès de la Mission Locale de Ham)

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie**
Si besoin, contacter M. Lemaire Pierre : 44 rue de Pertain – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.85.52.07

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80 320 CHAULNES
☎ 06.14.82.22.58

→ La Croix rouge - Banque alimentaire tiendra désormais sa permanence au local Croix – Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour) : mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE
- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M.Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00

→ Les Conseillers Départementaux tiendront une permanence en Mairie une fois par trimestre : contacter la Mairie pour connaître la date et l'heure : 03.22.83.80.80.

Les permanences du Centre Médico – Social

7, rue du Temple 80320 CHAULNES ☎ 03.60.03.47.70

Secrétaire : **Mme De Matos**
Secrétariat ouvert au public : le 2ème et 4ème lundi, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Assistante sociale : **Mme Masset**
- permanence sans rendez – vous le mardi de 9h à 11h30
- entretiens sur rendez – vous et visite à domicile du lundi au vendredi

Infirmier – puériculteur : **M. Tripet**
- permanence sans rendez – vous le mardi matin de 9h15 à 11h30
- rendez – vous possible et visite à domicile du lundi au vendredi

Consultation de nourrissons sur rendez – vous avec médecin de PMI :
- 1er mardi de 13h45 à 16h30
- 4ème lundi de 9h à 11h30

Sage – femme de PMI : **Mme Desmarest**
- le jeudi sur rendez – vous

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : **Mme Guillaume**

POUR CONNAITRE LA PHARMACIE DE GARDE, COMPOSER LE 3237
(accessible 24h/24h)
Si la croix verte clignote, la pharmacie est de garde



Etat - Civil

Etat - Civil

Ont ouvert les yeux :

11 avril 2016 : Gabriel CAUDRON
19 mai 2016 : Noëmie DUJARDIN
25 mai 2016 : Flora HANOCQ



Flora HANOCQ



Se sont unis :

- 14 mai 2016 : Jean TROYANO et Betty LECLERCQ
- 18 mai 2016 : Justin DESPORTES et Louwella SABUYA

Nous ont quittés :

5 avril 2016 : Christiane BALLEUR
8 avril 2016 : Marie – Thérèse DERLIQUE
1er mai 2016 : Arlette LIBAT
9 mai 2016 : Patrick DENORME

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

Séances du Conseil Municipal

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 19 avril 2016

Présents : M. Linéatte, M. Gance, M. Noblécourt, Mme Lebrun, M. Capelle, Mmes Legrand Valérie et Marie-Josée, MM. Boitel, Lanvin, Mme Masson, M. Merlin, Mmes Not, Diéval, MM. Brunoy, Cheval, Lecot.

Excusées : Mme Latapie-Copé avec pouvoir à M. Lanvin
Mme Simon avec pouvoir à Mme Not
Mme Aberbour avec pouvoir à M. Capelle

I. Cabinet médical

Monsieur le Maire expose : une réunion s'est tenue le 29 mars avec les porteurs d'un projet de maison médicale pluridisciplinaire. Un historique a été dressé mettant en évidence l'échec d'initiatives précédentes privées (opposition d'un professionnel) et publiques (impossibilité d'inciter des généralistes à s'installer). Nous tournons en rond depuis de nombreuses années : pas de médecins, pas de cabinet médical. Pas de cabinet médical, pas de médecins. La commune ne peut se risquer seule à construire un bâtiment qui serait vide.

Cette nouvelle initiative privée portée par 4 généralistes et 1 pharmacienne se voudra évolutive.
Plusieurs autres professions médicales sont intéressées pour des permanences plus ponctuelles.

Monsieur le Maire insiste sur la nécessité absolue de créer un lieu de regroupement des professionnels de santé assurant des activités de soin avec en filigrane la lutte contre les déserts médicaux.
Monsieur le Maire cite M. Huet (porte-parole des médecins concernés) : « ce projet est une occasion inespérée de pérenniser l'offre de soin sur Chaulnes et ses environs et démontre la volonté des professionnels de travailler ensemble ».
Monsieur le Maire ajoute : dans sa lettre, M. Demilly Stéphane, député de la Somme, constate que 63 % des jeunes médecins n'ont pas l'intention de s'installer en milieu rural.

Monsieur le Maire rappelle que la commune est sollicitée pour un partenariat, sous forme d'aide financière (voirie et subvention pour les parkings), qu'un projet a été présenté par l'architecte mais celui-ci est tout à fait évolutif, et de conclure : cette structure est vitale pour Chaulnes, un échec impacterait tout le tissu économique local.

Monsieur le maire invite ses collègues à exprimer leurs remarques.

M. Cheval dit comprendre l'argumentaire développé par Monsieur le Maire. Il rappelle que 20 ans auparavant, ce problème était déjà posé par les professionnels de santé en exercice. Néanmoins, ce projet relève de l'initiative privée, les médecins veulent être maîtres de leur outil de travail, dont acte, le choix des partenaires leur appartient. C'est une décision d'ordre privé, et sans doute l'installation d'un kinésithérapeute, mangeur d'espace et gagnant moins bien sa vie, ne leur paraît pas essentielle. Il s'agit donc d'un fonctionnement purement privé. Tout cela est parfait, la commune n'a aucune maîtrise sur cette initiative.

Mme Not est favorable à cette idée comme frein à la désertification médicale, mais après avoir consulté des retours d'expérience au niveau national et plus particulièrement des paroles d'administrés qui déplorent que l'investissement se fait souvent au détriment de la qualité des soins. Elle ajoute que ce projet n'est pas juste par rapport à certains partenaires de santé existant à Chaulnes.

M. Linéatte : Cette solution est portée par des personnes sensées et enthousiastes qui consentent un investissement financier important, pour contrecarrer l'impact économique catastrophique inévitable qui découlerait à court terme d'une absence d'offres de soins à Chaulnes, et ce pour toutes les professions constituant ce tissu économique.

M. Noblécourt : Parmi les noms de médecins évoqués, une remplaçante en exercice fournit un excellent travail et pas seulement pour faire du chiffre.

M. Lecot ajoute que certains médecins en place consultent jusqu'à 21 h 30 justement pour pallier le manque de professionnels.

M. Linéatte rappelle que des ateliers de travail avaient été créés au sein de la CCHP et qu'à l'issue de ceux-ci il ressortait que la priorité était donnée à la création d'une maison médicale.
Les investisseurs estiment le coût des travaux dans une fourchette comprise entre 500 000 et 600 000 €. L'estimation de l'architecte pour les VRD semble sous-estimée et est à revoir.
Ces aménagements entraineront une modification simplifiée du PLU qui avait classé cette emprise en emplacement réservé.

En résumé, leurs attentes comprennent :
- le soutien de la commune et des élus locaux,
- la levée de l'emplacement réservé,
- une participation communale pour les travaux suscités.

M. Cheval : Il me semble que nous n'avons pas de leçon à recevoir sur l'administration communale et la gestion du budget, quant à la citation d'articles concernant les obligations de participations .
M. Noblécourt : Cela reste une bonne chose pour Chaulnes (éviter de perdre du temps à courir pour trouver un médecin). Par contre, il faut espérer que toutes les pharmacies gardent leur clientèle.
M. Linéatte : Il est vrai que cet aspect est gênant par rapport à la 2ème pharmacie. Un choix est à faire, la commune peut prendre en charge la construction de la maison médicale mais le problème de recrutement des médecins reste entier, ou alors participer à cette initiative pour sauver le système de santé local et l'activité économique en général.
Mme Legrand V. : Le terrain appartient donc à Mme Flament - Vanysacker. Notre non-participation hypothéquerait donc défavorablement le projet.
M. Linéatte : Ce projet ne pourra pas se faire sans notre aide.
M. Noblécourt : La création de Netto qui était un facteur de craintes n'a aucunement impacté la survie de Carrefour.
M. Cheval : A – t – on payé le parking ?
M. Noblécourt : Cette maison de santé sera incitative à l'installation de nouveaux habitants.

M. Cheval reprend son 1er propos, 20 ans que l'on court après une maison médicale, nous l'avons, la volonté est là. Nous reprendrons ce projet et nous les aiderons à s'installer dans l'outil de travail. En tant que Président de la CCHP, j'ai été contacté aussi à ce titre, ma réponse a été claire : on ne s'en mêle pas en l'état. Quand on veut être maître des choix et que l'on impose à la commune une participation, j'assimile cela à du chantage. Pourquoi ce terrain, pourquoi pas un terrain en front de rue et neutre, quand on exerce en libéral, on doit être autonome. Or dans le cas qui nous intéresse, il faut absolument une subvention de la commune, cette attitude me choque, le choix d'un terrain en front de rue aurait évité les parkings, la voirie, les réseaux. C'était une solution responsable. M. José

Sueur, Maire de Rosières et médecin n'a pas accordé de subventions lors de la création de la maison médicale, qui est restée un projet strictement privé. Par rapport au coût du projet, notre participation représentera 15 %.
M. Gance : Ne peut – on pas plafonner l'aide ?
M. Cheval : L'emplacement choisi me gêne, déontologiquement.

M. Linéatte : Certes nous sommes un peu dos au mur, par contre si nous refusons quelle sera l'attitude de la population, surtout quand il n'y aura plus de médecins à Chaulnes.

M. Cheval : Si cette initiative doit continuer à faire vivre Chaulnes, cela devrait suffire à combler des professionnels de santé et quand on investit 600 000 € on peut investir 50 000 € de plus !

M. Lanvin : Nous ne devons pas fonctionner comme jadis, nous sommes en 2016. Cette opportunité d'ordre privée implique des engagements de part et d'autre. Des partenariats public-privé se font déjà dans d'autres milieux. Cette participation n'oblige pas la commune à long terme et ne l'expose à aucun risque financier. De plus, si ce projet avorte, les jeunes médecins ne s'installeront pas.

M. Cheval : Nous sommes confrontés aux limites de la conscience professionnelle : nous aidons avec les deniers publics une initiative privée mais si les médecins veulent maîtriser seuls leur outil qu'ils ne fassent pas de chantage à la subvention.

M. Linéatte : Deux visions de l'avenir de la commune sont en jeu : nous portons la responsabilité de son déclin ou nous coopérons avec les porteurs du projet.

M. Lanvin relativise le montant de la subvention demandée 100 000 € ne représenteraient que 12 € / habitant de la communauté de communes. Cela relève également de l'intérêt public.
M. Cheval : Les intérêts ici, se confondent.
Mme Lebrun est consciente du besoin. Une autre alternative ne peut – elle pas être proposée ?
M. Linéatte comprend les opinions exprimées mais reste prudent eu égard les risques encourus.
M. Gance est favorable à ce projet mais reste gêné par la demande d'argent public. Il pense qu'un plafonnement de l'aide est nécessaire vu le contexte et l'évolution des coûts en matière de travaux publics.

M. Linéatte interfère avec le point n°2 de l'ordre du jour : sur les conseils de Madame la Sous – Préfète, il rappelle que cet accès était initialement prévu pour relier la zone AU1. Cette voirie sera donc utile, utilisable et utilisée pour cette zone. Il est évident que la future voirie ne sera pas uniquement destinée au projet.
M. Cheval : Cet emplacement était réservé à la création d'une liaison douce pour accéder à la zone N et non pas la zone AU.
M. Linéatte : Une modification simplifiée dure environ 4 mois et aura un coût d'environ 3 000 €.
M. Cheval : Il conviendrait aussi d'y ajouter d'autres points à rebattre.
M. Linéatte : Effectivement, nous aurions pu échanger également du zonage A (agricole) avec accord du propriétaire contre du zonage AU. Malheureusement cela aurait nécessité une révision complète du PLU.
M. Brunoy : Pourquoi ne pas recontacter le nouveau médecin qui préfèrera peut – être s'installer à Chaulnes ?
M. Linéatte : Il n'est pas intéressé pour s'installer seul.
M. Merlin : Hormis tous ces états d'âme, que je comprends, il conviendrait de revenir à plus rationnel. De part mon expérience, le partenariat public et privé doit trouver son point de départ dans les intérêts de chacun. La commune a besoin de cette structure, les médecins souhaitent donc obtenir des deniers publics et cela est de bonne guerre. Par contre, la localisation du projet est plus problématique car il existe effectivement 2 pharmacies dont la clientèle perdurera j'espère.
M. Merlin rejoint M. Gance sur le fait d'encadrer la participation de la commune. Aves ces garanties, la pérennisation des soins sera assurée et la participation ne représentera pas, budgétairement parlant, une situation à risque pour la commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les points suivants :

1. Principe d'une participation de la commune.
 M. Cheval : explication de mon abstention : attente du 2ème temps : l'étude financière du projet.
 Adopté par 14 voix Pour et 4 Abstentions (MM. Cheval, Brunoy, Mmes Diéval, Not)

2. Principe de gérer les VRD afin de cadrer la participation de la commune.
 M. Cheval : Je voudrais vous entendre dire Monsieur le Maire, la justification de cette voirie à savoir la maison de santé.

 M. Linéatte : Oui. Et il est donc important que nous prenions la main sur cette voirie. De plus pourrions-nous créer un assainissement individuel.

M. Cheval : On ne peut s'engager pour la Communauté de Communes, il faut dans ce cas définir l'impossibilité de se raccorder au réseau collectivités.
Adopté à la majorité et une Abstention (M.Cheval)

II. Modification du PLU

M. le Maire : le PLU a été élaboré en 2004, la teneur de cette modification simplifiée portera sur la levée d'une emprise réservée en voirie pour la maison de santé, l'accès à la zone AU1 se ferait par la ruelle de la Remise Mansart.

M. Cheval : Je voterai Pour au motif qu'elle permettra de mener à bien un projet, même privé.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire remercie l'assemblée pour le débat constructif et respectueux qui vient de se tenir.

III. Vote des taux d'imposition de la commune

Monsieur le Maire note que les bases prévisionnelles de la taxe d'habitation (TH) augmentent et que celles de la contribution foncière des entreprises (CFE) baissent, de même que les allocations compensatrices (de 34 000 en 2015 à 21 000 en 2016) par contre le produit de la CVAE est en hausse sensible.

Monsieur le Maire donne lecture d'une note de la DGFIP : une demie part du quotient familial (impôt sur le revenu) a été supprimée aux personnes divorcées, veuves, …qui en compensation ont été exonérées de TH et de TF. Le gouvernement dans sa loi de finances pérennise ces exonérations. Il en résulte que le montant des exonérations n'a pas encore pu être déterminé et ne sera notifié définitivement qu'en novembre 2016 (- 2% environ de baisse du produit TH – TF).

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux sur la base de celui de 2015 à savoir :

- Taxe d'habitation 11,47 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 3,94 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 11,91 %
- Contribution foncière des entreprises 10,89 %

Adopté à l'unanimité

IV. BP Commune

Monsieur le Maire donne lecture des travaux de la commission finances qui s'est tenue le 19 avril 2016.
Fonctionnement :
Le chapitre 011 : les prévisions sont quasiment identiques à celles de 2015.

- Reconduction de la même somme en énergie – électricité car le transfert de nos données vers ENGIE, notre nouveau distributeur, n'est pas entièrement terminé,
- Maintenance et télécom en baisse,
- Article 6248 : transport lycée difficile à maîtriser compte – tenu des éventuels non- recouvrements,
- Article 6238 : concerne l'impression du bulletin municipal,
- Le chapitre 012 – charges de personnel (hausse de 9 000 €) est stabilisé. Un départ en retraite (secretariat général) sera remplacé à partir de septembre, un salaire est compensé car mutualisé entre la commune, la CCHP et l'OCLC,
- Etudes surveillées non reconduites,
- Formation CACES de 2 agents,
- Chapitre 65 – FNGIR : un douzième de 2014 reste dû,
- La subvention Croix Rouge justifie la différence au niveau des subventions aux associations,
- Versement au CCAS nécessaire malgré 12 000 € en investissement,
- Charges financières en baisse,
- Charges exceptionnelles : indemnités à verser au propriétaire d'un terrain loué,
- Amortissement de la subvention versée en 2015 à la CCHP pour la construction de la garderie périscolaire (3 334 €).

Les dépenses s'élèvent à 1 380 143 €.

Equilibrées en recettes par :

- Le remboursement sur rémunération : 45 000 €
- Le produit des services : 31 000 €

- Les impôts : 793 911 €
- Dotations : 401 065 €
- Gestion courante : 60 000 €
- Produits exceptionnels : 12 501 €
- Excédent : 36 636 €

M. Cheval fait le constat que l'excédent reporté et les remboursements sur rémunération, abondent les recettes. Cela est dramatique.
La section Investissement est équilibrée à 494 156 €.
Les dépenses sont composées des dépenses d'équipement (travaux de voirie divers, économie d'éclairage public, achat de tondeuses et d'un tracteur, matériel pour le CLSH, études Ad'Ap et modification du PLU) pour 156 000 € par le remboursement du capital de l'emprunt et le déficit 2015.

Les recettes comprennent : quelques subventions, le FCTVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement, des produits de cessions et le virement de la section de fonctionnement.

M. Cheval : Je suis contre l'anticipation de l'inscription au budget de la participation communale à la maison médicale.

M. Linéatte : Il sera tenu compte de cette remarque.

M. Lanvin suggère de procéder au comblement des nids de poule rue du Tour de Ville car la circulation y devient dangereuse.

M. Cheval : Vous espérez quelle éclaircie Monsieur le Maire ?

M. Linéatte : La baisse des dotations pourrait être gelée en 2017 si la commune investit dans les travaux publics. Comment ? Ce sont 130 000 euros de dotations qui nous ont été ponctionnées par l'état, auxquels il faut ajouter les fonds de solidarité pour lesquels nous contribuons largement. A ce rythme là, les communes ne tiendront plus longtemps.

M. Cheval : Je voterai Pour, mais regrette qu'un ex – chef-lieu de canton ait désormais un budget de misère.

Adopté à l'unanimité

V. Vote de la taxe d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que l'assainissement collectif doit être transféré au 1er janvier 2017 à la Communauté de Communes.

Il est proposé une augmentation de 0,05 € pour réajuster notre taxe avec celles des autres communes de la future communauté de Communes (Rosières est à 1,85 € le m^3).

M. Cheval : Si l'argument est le rattrapage, ce n'est pas la peine que la commune endosse cette responsabilité. Attendons 2017 et la communauté de communes assurera cette tâche.

M. Lanvin : La section de fonctionnement est déficitaire.

M. Linéatte : Madame la Perceptrice nous a incités à procéder à cette hausse et nous a conseillés, compte – tenu de la situation, de demander aux Ministres du Budget et de l'Intérieur de nous autoriser à transférer en fonctionnement l'excédent d'investissement.

La taxe d'assainissement 2016 est fixée à 0,89 € / m^3 (hors SAUR).

Adopté à l'unanimité

VI. BP Assainissement

La commission finances a proposé d'équilibrer la section d'exploitation par l'article 70611 comme nous l'avait autorisée Madame la Perceptrice en 2015.

La section de Fonctionnement est équilibrée à 580 439 €.

Les dépenses sont composées par le déficit reporté (335 000 €), de la sous – traitance, des locations immobilières, les intérêts d'emprunts, les dotations aux amortissements et les recettes par les dotations aux amortissements (subvention) la redevance d'assainissement, les primes d'épuration, la participation de Lihons au fonctionnement et à des écritures de régularisation des versements de l'AEAP(agence de l'eau).

La section investissement est en suréquilibre 252 159 € en dépenses et 674 115 € en recettes.

Les dépenses comprennent les amortissements, le remboursement du capital, des travaux de raccordement, des opérations d'ordre ; et les recettes : l'excédent reporté, le FCTVA, la subvention de l'AEAP (ce sont les avances consenties par l'AEAP qui ont été converties en subventions) les dotations aux amortissements, la participation de Lihons à l'investissement et des opérations d'ordre.
Adopté à l'unanimité

VII. BP Lotissement du Tour de Ville

Ce budget ne présente aucun changement dans la forme par rapport à celui de 2015.

La section de fonctionnement est équilibrée à 600 461 €.
Les dépenses comprenant les travaux d'aménagement et le remboursement des intérêts des emprunts. Les recettes sont composées de ventes de terrains et sont équilibrées par des opérations d'ordre (comptes et variation de stocks).

La section investissement s'équilibre à 527 013 €.
Le remboursement du capital de l'emprunt constitue les dépenses, l'excédent reporté les recettes. Cette section est également équilibrée par des opérations d'ordre (comptes et variation de stocks de terrains et de travaux).
Adopté à l'unanimité

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal
du 24 mai 2016

Présents : M. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Gance, M. Noblécourt, Mmes Lebrun, Masson, Legrand Valérie, MM.Merlin, Boitel, Lanvin, Brunoy, Mmes Simon, Dieval, M. Lecot.

Excusés : Mme Aberbour avec pouvoir à M. Gance
Mme Legrand M.J. avec pouvoir à Mme Legrand V.
M. Cheval avec pouvoir à M. Brunoy
M. Capelle avec pouvoir à Mme Latapie-Copé
Mme Not avec pouvoir à Mme Simon

Le quorum atteint la séance débute à 19 h. Mme Latapie-Copé est nommée secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance précédente appelle une remarque de M. Cheval qui souhaite que la phrase : « José Sueur (Maire de Rosières) a été contre la maison médicale à Rosières, n'a versé aucune subvention et les médecins s'en sont accommodés » soit changée en : « José Sueur, Maire de Rosières et aussi médecin n'a pas accordé de subvention lors de la réalisation de la maison médicale qui est restée un projet strictement privé ».

Changement adopté à l'unanimité

I. Subventions 2016

La commission finances s'est réunie le 17 mai et a examiné les dossiers de subventions remis par les associations. Elle propose au Conseil Municipal de reconduire les mêmes sommes que l'an dernier, et ce malgré la rigueur budgétaire du moment. Le Conseil Municipal souhaite réaffirmer son soutien aux associations locales. Monsieur le Maire remercie également les associations qui ne demandent plus de subventions, celles-ci estimant que la commune fait déjà le nécessaire pour les aider.

ACPG Section Cantonale : 100 € ; Aides Ménagères : 1 000 € ; Amicale du Personnel : 500 € ; Batterie de Lihons : 700 € ; Boules Chaulnoises : 200 € ; C.P.G-C.A.T.M. : 200 € ; Croix de Guerre : 30,49 € ; Chasse : 150 € ; Chaulnesonne : 500 € ; Chorale : 370 € ; Club aéromodélisme : 0 € ; Club de l'Amitié : 100 € ; Coop. Ecole élémentaire : 320 € ; Coop. Ecole maternelle : 320 € ; Croix Rouge : 0 € ; Cyclo Club : 250 € ; Danses de Salon : 230 € ; Donneurs de Sang : 180 € ; Familles Rurales : 1 500 € ; Football : 4 500 € ; Judo Club : 700 € ; Jumelage : 3 300 € ; Longue Paume : 1 300 € ; Marche Randonnée : 320 € ; Moto Club Desperados : 160 € ; Mutilés du

travail : 100 € ; OCLC : 1 500 € ; SARCOM : 5 295 € ; Souvenir Français : 100 € ; Tennis : 480 € ; West Side Country : 200 € ; Badminton : 200 € ; AC Nesle : 250 €.
Adopté à l'unanimité

Une subvention exceptionnelle de 1 000 € est accordée à la société de longue paume pour l'organisation au mois d'août des finales des championnats de France « enlevée » deux contre deux.
Adopté à l'unanimité

II. Maison médicale

Monsieur le Maire rappelle les grandes lignes du débat concernant ce projet, à l'ordre du jour du précédent conseil Municipal. Il rappelle quelles sont les attentes des professionnels de santé en termes de partenariat avec la commune, en présentant un plan joint.
- réalisation de la voirie d'accès au cabinet médical ;
- participation pour le parking ;
- modification du PLU (suppression d'un emplacement réservé).

Le Conseil Municipal a acté, à la majorité des voix, le principe de la participation communale et s'associera à ce projet.

Monsieur le Maire a à nouveau rencontré les personnes concernées, ainsi que M. Pascal Vanysacker, propriétaire du terrain. M. Vanysacker cédera à l'euro symbolique l'emprise nécessaire à la voirie (840 m²) et prendra en charge les frais relatifs à la division parcellaire. Les médecins précisent leur demande de participation aux parkings au lieu d'une prise en charge communale de ceux-ci par le fait qu'ils resteront propriétaires de la parcelle concernée, afin de pouvoir agrandir si besoin le cabinet médical. Ces travaux de réalisation de parking sont estimés à 50 000 €. Un premier devis a été présenté à Monsieur Linéatte, correspondant environ à cette somme.

Vote pour l'acquisition du terrain à l'euro symbolique, prise en charge des frais de bornage et division parcellaire.
Adopté à la majorité des voix moins 3 abstentions (Mme Diéval, M. Brunoy avec pouvoir de M. Cheval)

Mme Lebrun demande le coût de cette voirie.
M. Linéatte : L'estimation est encore à effectuer. De même que les frais de notaire.
M. Noblécourt : Les frais de notaire ne portent – ils que sur la voirie et n'avait - on pas évoqué lors de la séance précédente un plafonnement ?
M. Linéatte : Oui pour les frais de notaire, quant au plafonnement, le chiffre évoqué me paraît peu réaliste. Si en effet il y aura un coût pour la commune, et ce sans vouloir refaire la dernière réunion de conseil, je rappelle que ce coût sera bien moindre qu'une prise en charge totale du projet par la commune, avec, en plus, aucune certitude d'y héberger dans ce cas des médecins. Les médecins m'ont d'ailleurs précisé que les deux cabinets infirmiers locaux avaient accepté de les rejoindre, ainsi que plusieurs autres professions paramédicales. La Commune sera maître d'ouvrage des VRD, le bâtiment relève de l'initiative privée.
M. Lecot : Les eaux pluviales seront – elles canalisées vers l'exutoire naturel ?
M. Linéatte : Nous sommes en train en effet de regarder cette possibilité.
M. Merlin : La 2ème pharmacie s'inquiète de ce projet.
M. Linéatte réaffirme la nécessité d'un cabinet médical en faveur de l'ensemble du tissu économique et commercial de la ville, comprend cette inquiétude et rappelle les attentes et besoins de la population en faveur de cet équipement, vital pour toute la commune . Tout cela doit être mené en parallèle avec une forte politique incitative en faveur de nouvelles créations de logements, politique d'ailleurs en cours. Dans cette optique, un rendez – vous a été pris avec le DGS de la Maison du CIL, responsable des projets de construction.
M. Linéatte redonne également quelques informations sur la modification du PLU.

III. Commission d'appel d'offres

Celle – ci s'est réunie le mercredi 18 mai pour examiner les points suivants :
- achat d'un tracteur tondeuse : l'entreprise Régnier Motors est retenue pour un montant de 16 344 € (Capon : 18 203 €, Avronsart : 16 870 €).
- bureau de contrôle/ maintenance des équipements communaux : le bureau Qualiconsult est retenu pour la somme de 1 675 € (Apave : 2 439 €, Socotec : 1 981 €).
- modification du PLU : le bureau d'études Verdi Ingénierie est retenu pour la somme de 2 475 € H.T. (2 970 € T.T.C.).
- pose d'un adoucisseur d'eau aux vestiaires du stade : Aquasom est retenu pour la somme de 2 350 € (Roye Sanit Plus : 2 950 €).

M. Gance et M. Merlin apportent quelques précisions techniques sur cet équipement.
Les propositions de la commission sont adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IV. Centre médico-social / Centre d'Exploitation Routier

M. Linéatte fait part de ses vives inquiétudes quant au devenir de ces deux structures, sous la compétence du Conseil Départemental. Celui – ci, dans un souci d'économies, envisage en effet la fermeture de plusieurs centres médico-sociaux et centres d'exploitation routiers à travers tout le département.
M. Linéatte a rencontré M. Bruchet, Conseiller Départemental du canton, qui lui a confirmé qu'une réflexion était en effet en cours, mais qu'aucun « choix » de fermeture n'était arrêté.

Concernant le centre médico – social, Monsieur le Maire a argumenté entre autres le fait que ces locaux sont propriété communale, mais que les travaux de rénovation ont été financés par le Conseil Général voici quelques années, moyennant une location à titre gratuit de douze ans. Il serait dommageable que les efforts financiers du Conseil Général soient réduits à néant.

Concernant le centre d'exploitation routier, Monsieur le Maire a également rencontré M. Dupuis, directeur de l'Agence Routière Est, et donc responsable des CER de tout l'Est du département. Celui – ci a remis au président du Conseil Départemental un rapport relatant les atouts et les faiblesses de chaque centre, dont celui de Chaulnes. Sur le canton Ham-Nesle-Chaulnes, les CER de Ham et Nesle seront regroupés à Hombleux. Sur le canton Rosières-Moreuil, le centre de Moreuil serait obsolète. Selon M. Bruchet, les élus du groupe « majorité » du Conseil Départemental doivent se rencontrer pour émettre leurs choix. M. Linéatte craint fortement une entente entre les deux conseillers départementaux du canton de Rosières – Moreuil, l'une étant adjointe au Maire de Rosières et l'autre étant Maire de Moreuil : on ferme Moreuil et on garde Rosières. Et ce, au détriment du centre de Chaulnes qui serait absorbé par Rosières.

Mme Latapie-Copé précise qu'en effet, de par ses obligations professionnelles vis-à-vis du Conseil Départemental, elle a été informée que Chaulnes et Nesle seraient sur la sellette.
M. Lanvin ajoute que le Conseil Départemental, qui souhaite faire 70 millions d'euros d'économies, doit perdre sa compétence « transports scolaires », qui passerait à la région. Il économiserait ainsi 13,5 millions d'euros par an, ce qui représente quasiment l'économie escomptée sur cinq ans. Il est donc d'autant plus inutile de fermer des centres médicaux sociaux et des centres d'exploitation routiers, quant à eux indispensables.
MM. Cheval et Linéatte se sont proposés de rencontrer le Président du Conseil Départemental. Monsieur le Maire propose également l'envoi d'un courrier au Conseil Départemental, émanant de l'ensemble du Conseil Municipal de Chaulnes.

V. D.M : écritures pour amortissements

Il s'agit d'écritures d'ordre concernant l'amortissement de la subvention versée à la CCHP pour la construction de la garderie périscolaire. Ces écritures doivent s'équilibrer en dépenses et recettes, or une erreur d'imputation a déséquilibré celles – ci. Il convient donc de revoir cette décision modificative. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer cette démarche et en rendre compte à la prochaine séance.

VI. Délibérations et informations diverses

- Monsieur le Maire donne la parole à Mme Lebrun, qui évoque le travail accompli par la commission communication – environnement : prochain bulletin municipal (juillet), inscription au concours des villes fleuries, maisons fleuries (5 participants), fleurissement communal, mise à jour du site internet,… Les commissions d'attribution de logements se feront bientôt via Internet, ce qui évitera de se déplacer à Amiens à chaque fois.

- Dans le cadre de l'enveloppe territoriale versée par le Conseil Départemental aux Communautés de Communes, 75 000 € environ ont été alloués cette année au titre du « dispositif d'accompagnement des collectivités » à la CCHP. Monsieur le Président de la CCHP a réuni les maires et leur a proposé les deux possibilités suivantes : enveloppe dédiée au RPC de Proyart, qui représentait 3 % du coût de celui – ci, ou répartition aux communes ayant des projets, sous réserve d'un montant plafonné de travaux (60 000 € H.T.), de projets supérieurs à 10 000 € (communes de moins de 1 000 habitants), 20 000 € pour les communes de plus de 1 000 habitants, et un taux de subvention de 25 % (maximum : 15 000 €).

M. Linéatte informe l'assemblée qu'à titre personnel, il s'est prononcé en faveur de l'enveloppe dédiée au RPC de Proyart, souhaitant poursuivre la politique de la CCHP en termes d'équipements scolaires, incitative à l'installation de nouveaux habitants. Il invite l'assemblée à se prononcer sur ce point. Il est vrai que cette somme ne représente qu'une petite partie du financement de ce RPC.
A la majorité des voix, le Conseil Municipal se prononce pour le dépôt d'un dossier communal permettant d'obtenir une subvention.

- Maison du Cil : Monsieur le Maire a rencontré le Directeur Départemental de la Maison du Cil et a évoqué les besoins de la commune en termes de logements. Les arguments sont les suivants : demande importante, ZAC Haute-Picardie, arrivée du canal Seine – Nord – Europe, soutien du commerce local,…Monsieur le Directeur fera remonter ces informations au responsable projets de la Maison du Cil pour un rendez – vous avec le DGS/projets.

- Fédération Départementale d'Energie : la commune adhère à la FDE et à ce titre, doit délibérer lorsque d'autres communes souhaitent la rejoindre. Les demandes émanent des communes de Ham et de Gamaches.
Adopté à l'unanimité
- Garanties d'emprunt : la Maison du Cil a renégocié ses emprunts (à la baisse). Ceux – ci sont garantis par la commune. Il convient donc de refaire la convention avec la Maison du Cil.
Adopté à l'unanimité
- Demande de Laurent SOMON, Président du Conseil Départemental, afin d'obtenir une salle pour l'organisation des primaires de la droite les 20 et 27 novembre 2016.
Avis favorable, à l'unanimité

Bien Vivre à Chaulnes

Nouveau : le covoiturage à CHAULNES !!!



Avec le concours financier de la région Picardie et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le Pays des trois Vallées a créé la plateforme www.roulezco.fr en septembre 2010 et déploie des parkings de covoiturage. Le Pays Santerre Haute-Somme a pris le relais pour proposer ce service sur son territoire.

A ce titre, des places de parking ont été créées sur la place de la Mairie de Chaulnes pour le covoiturage. Une pancarte y est implantée précisant le site internet (voir ci-dessus) ainsi qu'un numéro de téléphone: 03/22/23/85/82.

En allant sur ce site vous découvrirez plusieurs informations utiles telles que : le guide d'utilisation, les différentes formalités, qui sont les partenaires, des outils pour bien préparer votre covoiturage ou encore le tourisme en Picardie.

Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas !

La commune de CHAULNES s'est inscrite à nouveau cette année au concours départemental des villes et villages fleuris

Le département de la Somme a été labellisé en 2013 et pour une durée de 5 ans.

Le concours est national, gratuit et ouvert à toutes les communes.
En 50 ans, le label "Villes et Villages Fleuris" est devenu porteur d'un véritable phénomène de société, tant auprès des élus qu'auprès du grand public. Année après année, ce phénomène s'est amplifié et ce sont aujourd'hui 12 000 villes et villages, près d'un tiers du total des communes, qui présentent leur réalisation aux jurys des Villes et Villages Fleuris qui viennent apprécier et évaluer le travail des communes à partir de trois ensembles de critères :

- Le patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvres sols...).
- Les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...).
- L'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...).

Passage sur la commune, du Jury local : Le Mercredi 15 Juin 2016

Depuis le passage des jurys, en juin et juillet 2015, la commune poursuit ses efforts en matière de fleurissement et tient compte de leurs préconisations, c'est ainsi qu'ont été réalisés :

- Fleurissement de la rue du bosquet,
- Fleurissement du monument aux morts, des parterres de l'église,
- Arrachage de plantes et arbustes indésirables,
- Plantations de nouvelles vivaces,
- Paillage des parterres,
- Plantation d'arbustes sur le chemin de randonnée du tour de ville,
- Préparation à la rénovation du jardin public,
- Concours des maisons fleuries relancé,

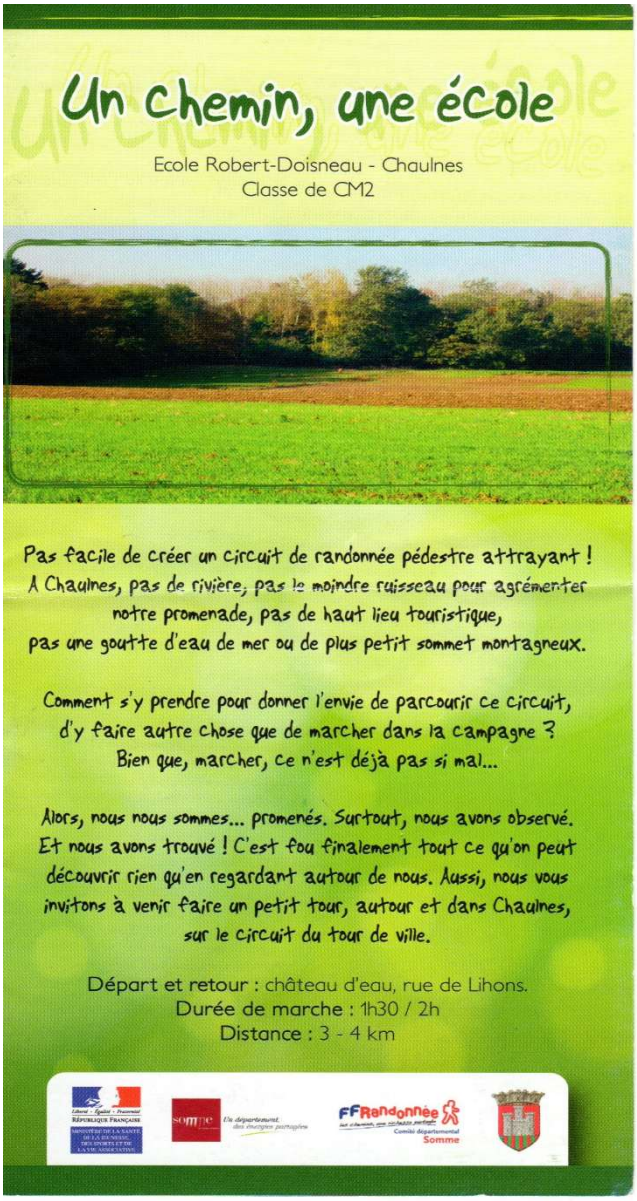
Dans ce cadre la commune souhaite accéder à la première fleur avec la participation des habitants. Ce sont 5 foyers qui se sont inscrits, cette année, au concours des maisons fleuries et nous les en remercions. L'évaluation se fera sur 5 critères d'appréciation :

- Harmonie des couleurs,
- Ampleur du fleurissement,
- Originalité, diversité et choix des plantes,
- Entretien général (aspect des fleurs et des plantes),
- Choix des supports et contenants,

Le jury local, composé des membres de la commission communication et environnement et de bénévoles, procédera à l'évaluation du fleurissement courant juillet sans informer au préalable les candidats.
La remise des prix se fera courant septembre. Chaque lauréat y sera invité. La diffusion des résultats sera faite dans le prochain bulletin municipal.

A vos bêches, râteaux, pelles, arrosoirs……





Bottes aux pieds, plaquette en mains, les élèves de CM1 ont joué les guides le jeudi 21 avril ; Ils ont emmené de nombreux adhérents du club de marche sur le circuit de randonnée pédestre du tour de ville.

150 arbustes, offerts par la Fédération Française de Randonnée, ont été plantés sur le parcours par les élèves et les marcheurs, pour ainsi le rendre encore plus attrayant. Les employés municipaux avaient auparavant préparé le terrain et formé tous les trous pour faciliter la mise en place des arbustes.

Il reste une étape à réaliser pour que ce circuit soit officiellement répertorié dans les sentiers de randonnées par la FFR : le balisage.
Après l'effort, le réconfort….. A l'issue de ce moment intergénérationnel, tous se sont retrouvés au centre socio culturel où chacun a pu échanger ses réactions autour du verre de l'amitié offert également par la FFR.









Le collège Aristide Briand aux couleurs de l'Europe

Trois voyages à l'étranger ont eu lieu en 2015-2016 : deux en Angleterre et un en Allemagne. L'occasion pour les collégiens de pratiquer les langues étrangères et de s'enrichir culturellement… tout en faisant de belles rencontres.

From Chaulnes to Big Ben

Cette année encore, 48 élèves inscrits en classe de 4ème ou de 3ème au collège Aristide Briand ont eu la chance de participer à un séjour culturel à Londres du 21 au 25 mars. Accompagnés de quatre de leurs enseignants, ils ont pu découvrir quelques hauts lieux de la capitale Britannique.



Les élèves ont eu l'opportunité d'éprouver leur niveau de communication dans la langue de Shakespeare puisqu'ils étaient hébergés en familles hôtesses. Ces dernières ont d'ailleurs salué les efforts fournis par nos jeunes voyageurs pour communiquer en anglais. Elles ont également tenu à souligner la gentillesse et le respect dont nos anglicistes ont fait preuve.

Le programme des visites se voulait à la fois culturel et ludique. Parmi toutes les activités proposées, il en est trois qui ont particulièrement plu aux élèves : le musée de cire de Mme Tussaud, la découverte panoramique de la City à bord du London Eye et la visite du parc animalier de Wingham. La matinée shopping à Westfield Stratford City – le plus grand centre commercial d'Europe – a également fait de nombreux adeptes.

C'est enchantés de leur séjour que nos élèves sont rentrés chez eux au soir du vendredi 25 mars, la tête remplie de bons souvenirs et avec l'espoir de retourner en Grande Bretagne pour découvrir d'autres aspects du pays dont ils étudient la langue.

Ce voyage s'ajoute à la visite de Canterburry pour une cinquantaine d'élèves de 6ème en mai.

Hallo Frankreich! - Salut l'Allemagne !

Echange réussi entre le Collège Aristide Briand de Chaulnes et le Collège/Lycée Silberkamp de Peine en Allemagne.

Cette année scolaire a vu une nouveauté au Collège de Chaulnes, un échange scolaire des 4ème et 3ème germanistes avec l'Allemagne. Le Collège/Lycée "Gymnasium Silberkamp" de Peine, ville située à proximité d'Edemissen, jumelée avec Chaulnes de longue date, nous a rendu visite en octobre 2015 avec les élèves des classes de français pour découvrir Chaulnes et la Picardie. Chaque élève allemand était logé dans la famille de son correspondant français. Au programme, la visite d'Albert et de Péronne, des Hortillons d'Amiens, de la Baie de Somme et ses phoques et - le must pour tous les visiteurs allemands - de la ville de Paris.

Les élèves allemands ont suivi leurs "corres" français au Collège et ont pu découvrir les cours et la vie d'un Etablissement français.

"Wie geht's? Ça va ? - Super, danke!"

Au mois de mars 2016, c'était à nos élèves de partir en Allemagne : retrouvailles avec leur "corres" et leur famille, découverte de la ville de Peine et des environs, et, pour finir, Berlin et ses monuments dont le Mur de Berlin, aujourd'hui classé site historique.



Les élèves allemands et français réunis au collège de Peine, Basse-Saxe

"Bis bald! A bientôt en 2017!"

Des moments inoubliables, avec une danse conçue spécialement pour l'échange par nos élèves, des chants en français et en allemand dans l'autocar (merci au chauffeur pour sa bienveillance…), et une partie de ballon de foot franco-allemande sur l'aire d'autoroute. Un grand merci à tous les parents d'élèves impliqués dans ce projet, et au Comité de jumelage Chaulnes-Edemissen, à la Commune de Chaulnes et à la CCHP pour leur soutien.

Le collège Aristide Briand en tenue de gala !

Comme c'est désormais l'habitude, le collège Aristide Briand présentait ce mardi 7 juin sa soirée de gala.



Mardi 7 juin 2016 à 19h00 a eu lieu le gala de fin d'année du collège Aristide Briand au centre socio culturel de Chaulnes. Ce n'est pas moins de 50 élèves provenant de treize classes sur les quinze que compte l'établissement qui sont montés sur scène.

Du théâtre, de la danse, du sport…

Ce fut un spectacle complet puisqu'il y avait au programme du chant, de la danse, du théâtre, du step et de l'acrosport. Quelques montages vidéo sur les séjours en Angleterre et en Allemagne ainsi que sur les différents projets de l'année du collège Aristide Briand ont également animé la soirée, permettant à chacun de percevoir la richesse et le dynamisme de cet établissement scolaire. Les 300 spectateurs présents ont profité de deux heures de spectacle riche et diversifié. Pour l'occasion, la commune de Chaulnes a mis gracieusement à la disposition de l'établissement la grande salle du CSC. Qu'elle en soit ici remerciée.

Cendrillon et Blanche-Neige en vedette au Centre socio-culturel !

Côté coulisses, c'est avec un peu de stress mais surtout avec beaucoup de plaisir que les jeunes artistes ont présenté le résultat d'une année de préparation. Les élèves de l'atelier théâtre et leur professeur, Madame Thiriet ont pu apprécier la première représentation publique de leur travail. Les comédiens en herbe ont joué les deux pièces qu'ils ont écrites et mises en scène : des réécritures modernes de Cendrillon et Blanche Neige.

Côté Danse, les entrainements de Monsieur Laneau durant les midis de l'Association Sportive ont abouti à douze chorégraphies dynamiques et entrainantes. Les jeux de lumières et la sonorisation, réalisés par un ancien élève du collège, le jeune Florian Cailleret, ont permis, ainsi que les costumes, d'atteindre la qualité escomptée pour ce spectacle.

Côté salle, l'accueil était assuré par des professeurs volontaires qui ont accueilli les parents avec le sourire et qui ont même esquissé quelques pas de danse.

Des collégiens aux multiples talents

Ce rendez-vous permet aux élèves de montrer tous leurs talents scolaires et extrascolaires. C'est aussi l'occasion, pour l'ensemble de la communauté éducative de souligner que le collège, lieu d'apprentissage, est également un lieu de vie.

Ce mardi 7 juin fut donc une deuxième édition réussie d'un rendez-vous devenu incontournable au collège de Chaulnes. Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !



Communauté de Communes Haute Picardie

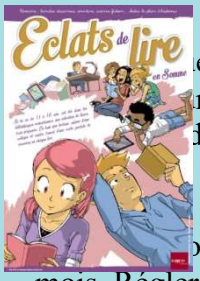
Médiathèque Antoine de Saint Exupéry

MEDIATHEQUE ANTOINE DE ST EXUPERY

8 avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à



e.
n
de

ois mois. Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.
Gratuit :
Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

CALENDRIER DES ANIMATIONS

TOUT L'ETE

Vous avez entre 11 et 16 ans ? Venez participer à l'opération « Eclats de Lire en Somme » du 28 juin au 26 août 2016.
Règlement du concours :
Être âgé de 11 à 16 ans ;
Rédiger en quelques lignes, une critique d'un livre choisi parmi la sélection de l'année en cours en argumentant (j'aime/ je n'aime pas, pourquoi ?) sur une carte postale remise au préalable par votre bibliothécaire.
En retour de votre participation, vous recevrez un chèque lire de 10 euros.

Juillet



Mercredi 13 juillet 2016 : Peinture sur galets
À partir de 8 ans de 14h à 15h30



Aout

Mercredi 3 août 2016 : Tournoi Mario Kart 8 sur Wii U de 14h à 17 h pour adultes et enfants à partir de 7 ans

Septembre

Samedi 10 septembre 2016 : Matinée spéciale Wii U
de 9h30 à 11h45 pour adultes et enfants à partir de 7 ans
Mercredi 14 septembre 2016 : Atelier rentrée scolaire enfants de 7 à 12 ans de 14h à 15 h 30
Samedi 24 septembre 2016 : Atelier « jeux de société » à partir de 9h30 (adultes et enfants)
Mercredi 28 septembre 2016 : de 14h à 16 h
Atelier « perles à repasser » à partir de 8 ans



Plus de renseignements au 03 22 84 68 44 ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr
N'hésitez pas à consulter le site Internet http://www.hautepicardie.fr/

Familles rurales
Vivre mieux !
Association de Chaulnes

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 3 JUIN ANNULEE

Nous avons du annuler l'Assemblée Générale du 3 juin, le quorum n'étant pas atteint (seulement 6 présents). Le bureau était très déçu, l'assemblée générale est reportée à la rentrée. Pour l'année 2015, **120** familles adhérentes ont bénéficié de nos diverses prestations, à savoir la gymnastique pour adultes, de la zumba, de l'expression harmonique et rythmique pour enfants, l' organisation d'un loto, la réalisation d'un gala qui clôturait les cours d'expression harmonique et rythmique en juin, un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 11 ans, ainsi que la participation au Téléthon en décembre.

Familles Rurales Chaulnes est une association à vocations multiples qui permet à chacun d'entre nous de trouver une activité. C'est un mouvement familial associatif laïque qui rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent pour la promotion des familles en milieu rural. Nous espérons vous retrouver nombreux pour les activités de rentrée !
La Présidente et son conseil d'administration







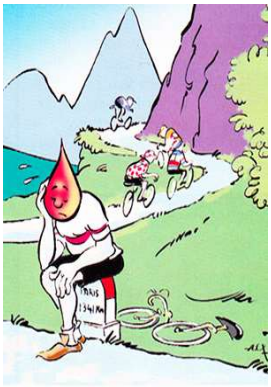
Rendez-vous à la rentrée !

- **Gym,**
- **Zumba kid, et Zumba adultes,**
- **Cours d'expression harmonique et rythmique.**

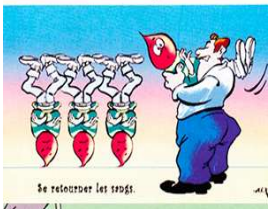
Informations : Hélène NOT : tel : 06 66 10 81 45
Bernadette LEVERT : tel : 03 22 85 48 57

Rejoignez-nous sur la page Facebook de Familles Rurales Chaulnes

Amicale des Donneurs de Sang













L'Amicale a tenu son assemblée générale le 8 avril 2016 en présence de Mme Anne Lebrun qui représentait M. Thierry Linéatte et de Mme Mireille Sergent représentant l'Union Départementale. Une minute de silence a été observée et un petit hommage rendu à Mme Monique BOURBION qui venait, il y a quelques années, aider discrètement mais efficacement à la préparation de la collation des donneurs.

121 poches de sang ont été recueillies lors de nos 3 collectes 2015. Il a été procédé à la remise des diplômes dont les noms des récipiendaires suivent :

1er niveau (3 dons) : Mme Grivelet Alicia de Chaulnes
M. Grattenoix Christian d'Hallu

2ème niveau (10 dons) : Mme Bernard Sandrine de Licourt
Mme Delacroix Mélina de Maucourt
Mme Sénéchal Odile de Lihons
M. Lebrun Stéphane de Chaulnes

L'Amicale remercie tous ces donneurs pour leur fidélité.

Une tombola et le pot de l'amitié ont clôturé cette soirée conviviale.

Prochaine collecte : mercredi 14 décembre 2016.

A bientôt !
Les Membres – La Présidente, Mme Beulque

Le sang dans les expressions populaires

L'homme associe tout naturellement le concept du sang à ses divers comportements émotionnels et sociaux : amour, haine, courage, agressivité, peur, mépris, orgueil, admiration, fraternité…
C'est sans doute pourquoi aucun terme de la langue française n'a donné lieu à autant d'expressions populaires que ce mot chargé de lourdes significations : le SANG. Elles font partie de notre patrimoine culturel et la plupart sont encore aujourd'hui d'usage courant. Voici quelques-uns des nombreux exemples que nous avons pu relever.

Emotions, peurs :
Tout mon sang se retire
Avoir le sang qui monte à la tête
Le sang aux joues
L'œil injecté de sang
Se payer une pinte de bon sang
Se retourner les sangs
Se glacer les sangs
Se cailler le sang
Se faire du mauvais sang
Se ronger les sangs
Se faire du bon sang
Se faire un sang d'encre
Se faire un sang noir
Mon sang n'a fait qu'un tour
Garder son sang froid
Perdre son sang froid
Suer sang et eau
Prendre un coup de sang
N'avoir plus de sang dans les veines
Etre exsangue

Caractère :
Avoir du sang de poulet, de navet
Avoir du sang-froid
Ne rien avoir dans le sang
Avoir ça dans le sang
Avoir du sang dans les veines
Avoir le sang chaud
Avoir le vice dans le sang

Le Poker Club Chaulnois

Nous sommes déjà 30 adhérents et nous en attendons encore de nouveaux. Vous pouvez vous inscrire tout le long de l'année. Les tournois se déroulent une fois par mois et vous avez la possibilité de faire une soirée découverte.

Les tournois du club se déroulent le samedi (ouverture des portes à 18h et tournoi à 19 h) à la salle Saint – Didier ou au stade, les dates sont les suivantes :

23 juillet ***27 août*** ***10 septembre*** ***22 octobre*** ***19 novembre*** ***17 décembre***

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Géraut au 07.70.74.28.38

TENNIS CLUB CHAULNOIS

Résultats Championnats départementaux

Hiver

- **Dames** l'équipe termine 5ème sur 6 en 3ème Division
- **Messieurs** l'équipe 1 termine 5ème sur 6 en 2ème Division
 l'équipe 2 termine 3ème sur 6 en 3ème Division
- **+ de 35 ans** l'équipe 1 termine 4ème sur 5 en 2ème Division
 l'équipe 2 termine 3ème sur 6 en 3ème Division

Eté

- **Dames** l'équipe termine 2ème sur 5 en 2ème Division
- **Messieurs** l'équipe 1 termine 1ère de sa poule en 4ème Division
 l'équipe 2 termine 3ème sur 6 en 3ème Division
- **13/14 ans** l'équipe termine 5ème sur 6

Le Tennis Club de CHAULNES organise trois tournois

- La Coupe du Santerre du 25 juin au 10 juillet de NC à 2/6
- Un tournoi senior Femmes du 27 août au 18 septembre de NC à 15/3
- Un tournoi Open +35 ans,+45 ans, +55 ans et + 65 ans 27 août au 18 septembre

Marche Randonnée Chaulnoise

www.randochaulnes.com

Un mois d'avril très intense pour nos marcheurs, avec dès le dimanche 3 une forte participation aux « journées du cœur » à Roye avec l'association « Cœur et Santé », trois parcours étaient adaptés pour tous.



UN CHEMIN, UNE ECOLE

Une réalisation prévue depuis bien longtemps et qui concrétise l'intérêt de la FFRP vis-à-vis des enfants. Le Comité Somme représenté par Madame Desaint, sa présidente, a fourni les plantations.

Ce sont 45 randonneurs et la classe entière de M. Linéatte qui se retrouvaient le jeudi 21 avril pour une marche et pour procéder ensuite à la plantation d'une partie des arbres au Fond d'Arc. Pour finir un pot rassemblait tout ce petit monde au centre socio - culturel pour clôturer joyeusement la manifestation.





FORMATION SECOURISME : LE 23 AVRIL

10 Adhérents se retrouvaient pour un stage d'initiation au secourisme. Un instructeur venu d'Amiens apprenait le geste qui sauve et initiait aux premiers secours. Cette formation complète la sécurisation de nos marches. Plus de 20 secouristes et un défibrillateur garantissent autant que possible la sécurité de nos sorties pédestres.

RANDO CHALLENGE DECOUVERTE DU 24 AVRIL

Près de 120 concurrents étaient prêts, dès 8h30 pour un circuit autour de la ville de 6 kms 600. Dix bornes parsemaient le parcours, chaque équipe devant pointer sur une carte l'endroit où elle se trouvait et répondre à une question concernant la commune. Les 3 équipes gagnantes furent récompensées par des séjours de vacances offerts par les partenaires FFRP.

Les équipes gagnantes sont :

1er Randonn'évoissons de Poix

2ème Rencontres de Corbie

3ème Rencontes de Corbie



La manifestation se terminait vers 12h30 en présence de M. Pipart, Président Régional, de Mme Desaint, Présidente du Comité Somme, de M. Bruchet, Conseiller Départemental et de M. Linéatte, Maire de Chaulnes.

BRUXELLES LE 28 AVRIL :
Depuis notre dernière sortie à Bruxelles nombreux sont ceux qui souhaitaient y revenir à l'occasion de l'ouverture au public des Serres Royales…un événement exceptionnel de 3 semaines par an. C'est un car complet qui emportait, pour 2 heures d'émerveillement nos randonneurs dans un décor de rêve. Les yeux n'étaient pas assez grands pour tout admirer.





Le pique-nique qui suivait devait se faire au pied de l'Atonium… mais le ciel menaçant nous obligea à trouver refuge sous un agréable couvert mis à disposition par un gentil restaurateur contre quelques boissons. Poursuite par la visite de l'Atonium pour une vue de Bruxelles…



Rien de tel pour finir cet après – midi un peu frais que de se retrouver autour d'un chocolat chaud… Très intéressante visite d'une chocolaterie artisanale avec une démonstration très pointue du savoir-faire. Notre amie Nelly a pu montrer ses talents de pâtissière sous l'œil d'un bien joli « Mannekenpis » en …chocolat !





REPAS DES 20 ANS DU CLUB
Le 26 juin 2016, tous les chaulnois ont été invités à se joindre à nous pour l'une des marches proposées le matin. Café au départ et apéritif au retour…

Vous êtes intéressés…☎ 06.79.79.05.72 ou sur le site : randochaulnes.com

JUDO CLUB CHAULNOIS

En ce mois de juin, les judokas achèvent leur saison 2015/2016 par des « passages de grades ». L'occasion de faire le point sur les compétences et les techniques acquises lors de cette saison.

Notre club est heureux de pouvoir clôturer cette saison avec 64 licenciés de tous âges. Cette année, nos judokas ont pu s'illustrer lors de nombreuses compétitions et tournois.



Nos benjamins ont réalisé de nombreux podiums en inter-club et en départemental, 4 se sont qualifiés pour les « régions »le 5 juin à Ham. Bon courage à Steven, notre graine de champion pour sa convalescence.



Nos minimes ont participé au Tournoi des As . Un Garçon s'est qualifié en équipe de Somme pour représenter notre département au Championnat de France par équipe à Ceyrat en Auvergne. L'équipe termine 8ème au niveau national.



Une de nos Cadettes s'est récemment qualifiée à Tergnier pour la coupe de France.

Nous avons la fierté de vous annoncer que notre président « Dimitri Lenglet « 2ème dan » », qui, après avoir réalisé une 7ème place aux championnats de France à Toulouse, s'est fièrement qualifié pour les championnats d'Europe en Croatie du 19 juin.

Tous ces judokas portent brillamment les couleurs de Chaulnes au travers des compétitions réalisées. Ces bons résultats sont le fruit de beaucoup de travail et d'entrainement, notre équipe d'entraineurs, menée par Hervé Boidin « 6ème dan » transmet tout son savoir avec patience et bonne humeur. Nous ne pouvons que les remercier.



Notre club a accueilli des Karatékas Allemands dans le cadre du jumelage Chaulnes / Edemissen , occasion d'échanger sur nos sports venus du pacifique.

Un groupe de judokas a pu participer à la « Tournée des Champions » lors de la venue des stars du judo à St Quentin. L'entrainement commun avec ces grands champions fut apprécié de tous.



L'organisation de notre Loto Quine annuel le 30 avril dernier s'est vue récompensée par la venue de nombreux participants. Les plus chanceux ont pu repartir avec : un cookéo, une tondeuse à gazon, un salon de jardin, et de nombreux autres lots. Nous tenons à remercier les participants, mais aussi les entreprises de la région pour leur soutien et leurs dons. Un grand merci aussi aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.



Notre cérémonie de remise de grade et de clôture de saison a eu lieu au gymnase de Chaulnes le samedi 18 juin.

Nous remercions tous les Judokas, les familles, les bénévoles et toutes les personnes s'impliquant dans la vie de notre club. Ce sport inculque des valeurs « Travail, Respect, Politesse, Courage, Honneur, Modestie, Amitié, Sincérité, Contrôle de soi ».

Si vous pensez partager ces valeurs et que vous avez envie de nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 06 10 97 93 42 ou au 06 26 49 01 83. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous retrouverons nos tatamis le 6 septembre prochain.







CYCLO CLUB CHAULNOIS

Ouverture du Club

Le 16 avril, nous avons ouvert le club à tous pour une randonnée de Découverte du Cyclotourisme reconduisant ainsi les actions menées l'an dernier. Après une balade de 30 ou 40 km, nous avons clôturé cet après-midi par le verre de l'amitié.

La prochaine journée de Découverte du Club aura lieu le 17 septembre.



Concentration Nationale de Pentecôte à Maltot en Normandie du samedi 14 au lundi 16 mai.



10 chaulnois se sont rendus en Normandie à Maltot (14) un village à proximité de CAEN dans le Calvados pour ces trois journées regroupant 1035 participants venus de toute la France.

Nous y avons mené une vie de château puisque nous y étions même logés !

Pendant ces trois journées chacun a pu profiter des circuits cyclotouristes, pédestres ou d'excursions en fonction de ses envies et ses goûts tout en visitant le pays d'Auge, la Suisse normande, les plages du débarquement ou en suivant les traces de Guillaume le Conquérant.
Seule la météo n'était pas toujours avec nous.



Bonne ambiance et bonne humeur pour une belle réussite !

« Toutes à Strasbourg »
Voyage itinérant du 31 mai au 5 juin, de la Somme à l'Alsace.



44 picardes, dont 5 samariennes ont participé à ce grand rassemblement européen du vélo au féminin « Toutes à Strasbourg 2016 ».

Céline du Cyclo Club Chaulnois était de la partie (accompagnée par deux adhérents bénévoles pour la logistique).





Le départ a été donné le 31 mai pour un voyage itinérant de 5 jours sous une météo peu clémente afin de rejoindre la capitale parlementaire européenne et entrer dans la ville avec 4600 autres participantes venues de France et d'Europe.
Un beau succès !

Bravo à Céline qui a courageusement porté les couleurs chaulnoises !
Bravo à nos féminines qui mettent en valeur la pratique du vélo au féminin !

Fête du Vélo – Dimanche 5 juin.

A l'occasion de cette nouvelle édition de la Fête du Vélo, une randonnée gratuite et ouverte à tous était organisée. 18 cyclotouristes se sont promenés sur les routes du Santerre pour une balade de 22 ou 35 km selon l'envie de chacun.





Agenda du Club
Deuxième ouverture Club, découverte du cyclotourisme, le 17 septembre - Gratuit

CyCloCément
Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre…
… 03.22.84.67.23

AAE CHAULNES
FOOTBALL



L'AAE Chaulnes Football a été fondée en 1925 par des bénévoles tous passionnés de football. Depuis le club a grandi et compte aujourd'hui plus de 200 licenciés. Le club est affilié à la F.F.F (Fédération Française de Football), à la Ligue de Picardie et au District de la Somme et a également reçu le Label « école de football ». En septembre 2014, l'AAE Chaulnes football a été élue meilleur club jeune du département par le district, une récompense qui montre l'engagement et le travail fournis par les éducateurs encore aujourd'hui.

Le club bénéficie d'installations mises à disposition et entretenue par la commune. La vocation footballistique de l'AAE Chaulnes n'est pas son seul but, elle joue aussi un rôle éducatif. Outre la formation des jeunes, elle s'emploie à former des éducateurs en les faisant participer aux stages fédéraux. Cette volonté de bien faire dans un souci purement sportif a permis au fil des années d'acquérir des résultats encourageants. L'ambition de l'AAE Chaulnes Football, avec l'aide de tous les bénévoles, est de faire progresser les joueurs afin de leur permettre de jouer au plus haut niveau.

BILAN SPORTIF

Les Séniors A, ont terminé 1er de leur championnat d'excellence et accèdent donc au championnat régional interdistrict. L'objectif fixé en début de saison est donc atteint, en outre le groupe est à créditer d'un excellent parcours dans les différentes coupes disputées (4ème tour de coupe de France, 8ème de finale de la coupe de la Somme et ½ finale du challenge Galland). L'équipe est encadrée par Jérôme Brailly et Guillaume Lhuillier.

Les Séniors B ont réalisé leur objectif : le maintien après avoir connu l'accession la saison dernière, le groupe est sous la responsabilité de Cédric Longuet.

COMPETIONS JEUNES

U15 : 32 joueurs forment, cet effectif, répartis en 2 équipes.

-Le groupe des U15 A a terminé 1er lors des 2 premières phases de brassage et a terminé 3ème de son championnat d'excellence, ils ont échoué lors du match contre Camon pour l'accession en ligue à cause de nombreuses blessures. Ces derniers ont effectué un beau parcours lors de la coupe de la Somme : la ½ finale. Et ils sont en finale de la coupe du Santerre contre Montdidier qui a eu lieu dimanche 12 juin à Marcelcave.

Le groupe est très assidu aux 2 séances d'entrainement hebdomadaire. Leur encadrement est assuré par Jérôme Brailly.

U13 : 32 joueurs répartis en 3 équipes

L'équipe 1, cette dernière évolue dans le championnat élite départementale (8 meilleures équipes du département, ce qui reste assez prestigieux pour une ville de 2 000 habitants (Amiens Sc, SC Abeville, RC Doullens, Albert Sport, etc). Ils ont participé pour la 1ère fois dans l'histoire du club à la finale régionale (compétition coupe de France) et y ont terminé 11ème sur 16 en ayant notamment battu l'équipe de Chantilly, ils ont terminé 2ème au questionnaire sur l'éducation et 4ème à la jonglerie, des résultats très satisfaisants. Ce groupe a terminé 2ème à la finale départementale devant l'Amiens SC, L'SC Abeville, etc. (félicitations aux éducateurs et joueurs). Ils sont entrainés par Jérôme Brailly et encadrés par Jordan Lesturgez.

L'équipe 2 évolue en championnat d'excellence, ce qui reste rarissime pour une équipe réserve. Elle est à gratifier de bon résultats, en atteste son classement dans le haut du tableau, elle est encadrée par Vincent Pelc.

L'équipe 3, encadrée par Romain Corde évolue dans le championnat de 2ème division, elle a des résultats positifs.

ANIMATION JEUNES

U6 à U11 : Déjà à leur âge on remarque un très bon comportement de la part de chaque équipe lors des plateaux organisés le week-end par le district. Ces derniers portent avec brio les couleurs de la ville et du club à travers le département. A noter également le très bon investissement de nos joueurs lors des séances proposées et nos stages pendant les vacances scolaires.

DES JOUEURS ET DU TALENT !

Deux joueurs du club ont participé au stage régional proposé par la ligue de Picardie pour les jeunes nés en 2001. Il s'agit de Samuel Bekaert et Logan Romanowski, tous les 2 étant sélectionnés en équipe de la Somme.
Logan Romanowski : 120 buts et Samuel Bekaert : 60 buts.
Samuel a été retenu en équipe de Picardie et a participé à la finale de la coupe nationale des ligues du 4 au 7 avril à Liévin. Ce dernier a été sollicité par le SCO d'Angers et l'Amiens SC.
Pour les jeunes nés en 2002, Maxime Tournay intègre l'équipe départementale et a participé au stage régional à Ribécourt dans l'Oise les 11,12 et 13 avril.
Et pour ceux nés en 2003, 9 joueurs sont sortis des sélections du secteur (Santerre) ensuite ils ont échoué au tour départemental à Amiens : Vantighen.T, Bekaert.R, Dollez.L, Deciantis N, Defer T, Gladysz H, Dodré Y, Boneville M et Pirart G.

SÉJOURS SPORTIFS

Cette année pour la seconde fois l'AAE Chaulnes organise 2 séjours sportifs (*du lundi 01 août au vendredi 05 août et du lundi 08 août au vendredi 12 août*) qui sont ouverts à tous les passionnés de sport âgés de 6 à 16 ans.
Avec hébergement en camping, c'est au stade de Chaulnes que les enfants seront accueillis. Au programme séances de foot, grands jeux, veillées, etc.
Le coût est de 120 € pour la semaine qui inclura une tenue complète de footballeur, l'alimentation et les activités. L'encadrement sera assuré par du personnel diplômé. Si vous êtes intéressés ou désirez d'autres renseignements veuillez-vous rapprocher de Mr Jérôme Brailly au 06 37 88 00 50.

DEPLACEMENT MAASTRICHT

L'AAE Chaulnes a participé, pendant le week - end de la Pentecôte, au Maastricht Trophy aux Pays-Bas, un tournoi international qui, depuis 32 ans réunit des dizaines d'équipes à chaque édition. Néerlandais, Français, Allemands, Belges, Danois… 80 équipes (U9 à U17) se sont affrontées. Le club de Chaulnes avait envoyé une équipe en U13 et une autre en U15. Il réfléchissait de longue date à sa participation à un tournoi de ce genre. Les jeunes ont bivouaqué trois jours dans un collège et ont découvert la ville. Les U13 ont échoué en demi-finales, perdant contre l'équipe qui a remporté le tournoi. Ils finissent à la troisième place. Les U15 ont, eux, battu les tenants du titre, allant jusqu'en finale, s'inclinant aux tirs au but après un parcours sans faute face à une équipe professionnelle allemande, Les Tus Mayen. Ils terminent sur la 2ème place du podium. Ils sont revenus porteurs de médailles UEFA du respect et forts de deux trophées.

LES TOURNOIS

Cette année nos tournois en herbe seront organisés sous le thème de l'euro 2016, une initiative purement pédagogique et festive, lors de cette journée, en plus des matchs, seront proposées des activités qui auront pour but de fêter l'euro 2016 et partager un moment autour des valeurs sportives.

- **Samedi 18 juin** : tournoi U15 et U18 de 9h à 18h. 14 équipes sont inscrites représentant environ 200 jeunes, voici les équipes invitées :
 En U15 → Ham – Tergnier – AS Pays Neslois – Montdidier – Itancourt – Le Hamel – RC Amiens – Villepinte – Longueau – Lagny Marne.
- **Dimanche 19 juin** : tournoi sixte de 10h à 18h.

FOOT FEMININ

Le club recrute des joueuses afin de constituer ses équipes féminines, sachant que le club offre la licence aux filles, l'AAE Chaulnes s'engage à encourager le football féminin.

LES ECHOS DE LA LONGUE PAUME

Tournoi fédéral 2016

Organisé par le comité départemental de longue paume de l'Oise à Maignelay-Montigny, les chaulnois continuent de dominer cette rencontre annuelle et présentent 2 équipes en finale . Les cadets continuent leur domination de début de saison en remportant la finale face à Péronne 7/2. L'équipe des benjamins composée en partie de poussins perdent la finale face à l'entente Tertry Saint-Christ 6/7. Déception pour l'équipe junior qui ne participe pas à la finale à la différence des jeux à l'issue de la poule qualificative.

En championnat seniors, 5 équipes engagées cette saison. A mi championnat, l'équipe de 1ère catégorie se classe 3ème, l'équipe de 2ème catégorie se classe 3ème, l'équipe de 4ème catégorie se classe 2ème, l'équipe A de 5ème catégorie se classe 1ère, l'équipe B composée de parents se classe en milieu de tableau. L'équipe féminine se classe 3ème. A retenir, les 4 premiers des championnats ont disputé les demies finales le dimanche 26 juin pour se qualifier aux finales le dimanche 3 juillet à Péronne ; En jeunes, les juniors A et B se disputeront la finale, les cadets 2ème sont assurés de participer à la finale. Parcours plus compliqué à 2 journées de la fin du championnat pour les minimes et les benjamins.



l'équipe Benjamins



l'équipe Cadets

La s.l.p. Chaulnes Badminton

Fin de saison au badminton qui peut déjà tirer un bilan sportif très positif. Chez les jeunes les titres de champion de la Somme en cadets pour Léo Hénon et en minimes pour Mathéo De Matos , en double Léo Henon et William Dufossé.

En seniors Maxime Maj remporte le titre de champion de Picardie en simple et en double avec Fabien Vibert dans la catégorie des joueurs classés R , Léo Hénon termine 3ème en simple et 3ème en Double dans la catégorie des joueurs classés D.

En championnat seniors, l'équipe première en Régionale 2 termine 3ème et doit se maintenir à ce niveau, l'équipe 2 en D1 termine 2ème et peut accéder à la pré-régionale, l'équipe 3 termine et monte en D1, les équipes 4 et 5 terminent en milieu de tableau.

Reprise de l'activité badminton pour les jeunes
le jeudi 8 septembre au gymnase

- **de 16h30 à 18h pour les collégiens**
- **de 18h à 19h pour les primaires**



Chaulnes - Samedi 2 Juillet 2016
Concours de pétanque en doublette
au boulodrome municipal

Engagement : 10 € par équipe
Inscriptions à partir de 13h15 - **Concours à 14h**
Réservé aux non licenciés

La Boule Lyonnaise Chaulnoise

La saison a commencé en beauté !

Didier Lebrun a remporté le titre de champion départemental simple à Ailly sur Somme fin avril. Il a défendu les couleurs du club lors des championnats régionaux de Cambrai et s'est incliné en 8ème de finale.

Le 21 avril, à Albert, Thierry Gallais et Didier Lebrun obtiennent le titre de champion départemental vétérans en quadrette. Ils tenteront de décrocher leur place pour les championnats de France vétérans lors des éliminatoires régionaux mi juin à Roye.

Le 21 mai, nous avons organisé un concours sur nos terrains en 16 doublettes. Des équipes de la Somme et de l'Aisne sont venues jouer 4 parties tout au long de la journée. Heureusement le soleil nous a accompagnés ! C'est finalement une équipe d'Abbeville qui a gagné devant celle d'Amiens.





Le club s'associe à celui de Roye pour l'organisation des éliminatoires régionaux vétérans en quadrettes et la semaine suivante les éliminatoires départementaux en quadrettes. Au terme de ces deux compétitions, les vainqueurs partiront aux championnats de France respectivement en Savoie (septembre) et près de Lyon (juillet).

Cet été, nous allons organiser un but d'honneur, où les joueurs du club pourront s'affronter dans la bonne humeur et se rassembler autour d'un repas.

Pour rappel, les entraînements ont lieu chaque jeudi après midi aux terrains au fond d'arc.

RETROSPECTIVE



Concerts de Poche (avec le collège et l'école primaire)
Jonathan FOURNEL au piano et Vassilena SERAFIMOVA au marimba

Samedi 18 juin
Réédition du concert de fin de stage de février « Conte de Beedle le Barde »



Site Internet : http://emhp.fr.gd
Mail : ecoledemusiquedehautepicardie@laposte.net

OFFICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS DE CHAULNES

L'association qui divertit et fait découvrir

SPECTACLES CONCERTS FESTIVALS JEUX
EXPOSITIONS SOIRÉES REPAS VOYAGES

15a rue de la Sablonnière 80320 Chaulnes • 03 22 83 96 88

D'avril à juillet 2016

AGENDA
SORTIR A CHAULNES

>> Samedi 10, 24 sept.
>> Samedi 08 octobre
>> Samedi 12 nov.
>> Samedi 17 décembre
LOTO QUINE

>> Samedi 25 & Dimanche 26 juin
CONCOURS F3M DE PICARDIE
Aéromodélisme

>> Mercredi 13 juillet
FESTIVITES
Feu d'artifice

>> Dimanche 07 août
Bourse aux Antiquités Militaires + Réderie

>> Dimanche 04 sept.
Fugu Chaulnes
Convention Culture Japonaise

>> Samedi 17 sept.
Soirée ACPG
Repas spectacle

>> Samedi 15 octobre
Festival Overdrive
Concert Blues/Rock

>> Dimanche 23 octobre
Thé dansant
Avec La Dernière Scéance

>> Samedi 29 octobre
Scène Ouverte
Soirée cabaret

RÉTROSPECTIVE
Chaulnes Metal Fest • Loto

Prochainement
Les événements à venir

SUPER LOTO QUINE



Samedis 10 & 24 septembre,
08 octobre, 12 novembre, 17 décembre

Jeu

Tarifs habituels, tout comme les horaires. De nombreux lots sont à prévoir. Les deux derniers lotos de l'année seront sur le thème de Noël.

Tarifs :1 carton : 1,50€ / 13 cartons : 15€ / 27 cartons : 30€ (1 carton offert)
* Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€ *
Ouverture des portes : 17h00 / Début du jeu : 19h00
Buvette et restauration sur place

Renseignement / réservation : 03 22 83 96 88
15a rue de la sablonnière, Chaulnes

CONCOURS F3M DE PICARDIE

Samedi 25 & Dimanche 26 juin

Le *Model club du Santerre* organise les 25 et 26 juin 2016 un concours de voltige grands modèles. Les avions utilisés sont des reproductions d'avions dont l'échelle varie de 35 à 41% soit environ 2.60 à 3.20m d'envergure.

Les pilotes sont répartis dans trois catégories : *Espoir, National et International.*

Chaque pilote doit effectuer deux vols connus, deux vols inconnus et deux vols libres en musique. Les programmes connus sont valables une année, les programmes inconnus sont distribués aux pilotes environ 2h avant le vol, sans possibilité de s'entraîner. Les vols libres en musique, quant à eux, sont des chorégraphies créées par le pilote et durent 4 minutes.

Alors n'hésitez pas, si l'aviation petite ou grande vous intéresse, venez nombreux voir ce beau spectacle.

Samedi 25 & Dimanche 26 juin • Terrain d'évolution • 10h/18h



BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES + RÉDERIE

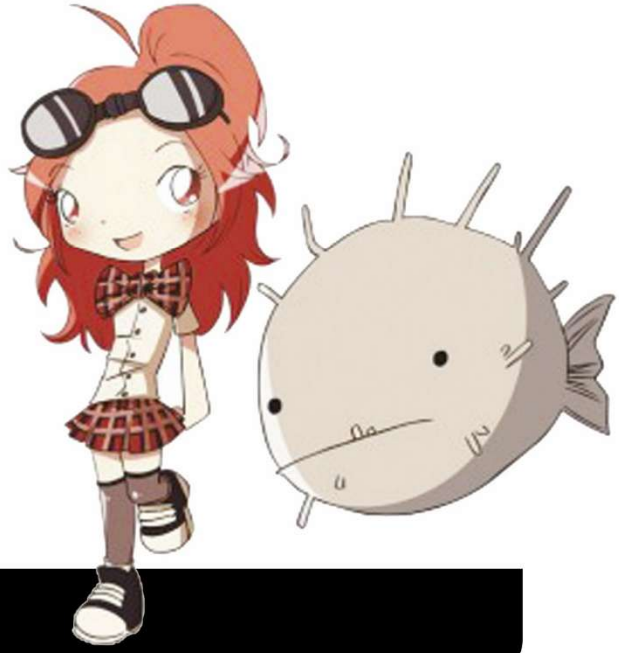
Dimanche 07 août

Organisée depuis de nombreuses années avec le sapeur Picard de Roye, la bourse aux antiquités militaires est un rendez-vous incontournable pour les collectionneurs et passionnés de la region.
De nombreux stands seront présents cette année encore.
La réderie aura lieu à côté du centre socio-culturel.

08h00/17h30 • Centre socio-culturel de Chaulnes
Tarifs : Bourse : 2€ • Réderie : emplacement gratuit (sauf pour les commerçants)
Renseignements :03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière

FUGU CHAULNES

Dimanche 04 septembre



La convention sur la culture japonaise ouvrira ses portes le 04 septembre prochain au centre socio-culturel pour la cinqième année consécutive.
Au programme de cette année : expositions, intervenants, stands de découverte, origami, jeux traditionnels, arts martiaux, cosplay, calligraphie, karaoké, retro gaming, fanzines...
Les invités et intervenants sont encore à confirmer pour le moment.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le site Fugu Chaulnes : *http://fuguchaulnes.com*
Organisé avec l'association *WaFutsu.*







FESTIVITÉS

Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux
Comme chaque année, la retraite aux flambeaux va démarrer place de la Mairie à partir de 21h00, pour terminer au stade. Le défilé sera animé par El'Do Orchestra, bien connu et très apprécié à Chaulnes.
Feu d'artifice
Pour terminer la soirée et après l'animation de rue d'El'Do Orchestra, un feu d'artifice sera tiré au stade de Chaulnes, aux environs de 22h30.

Départ de la Mairie à 21h00 • Rues de Chaulnes
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

SOIRÉE ACPG

Samedi 17 septembre

Une soirée spectacle organisée avec l'association des Anciens Combattants (ACPG Anciens Combattants). Autour d'un repas (avec entrée, plat, dessert), un orchestre animera la soirée. Sur réservation.

19h30 • Centre socio-culturel de Chaulnes • Tarifs : NC
Renseignements : 06 14 82 22 58 • ACPG 26 rue Odon Dumont

FESTIVAL OVERDRIVE

Samedi 15 octobre

Cette nouvelle édition du festival Blues/Rock est toujours actuellement en préparation, le choix des artistes étant toujours difficile à faire, mais le coup de coeur 2016 sera ***Grainne Duffy***, chanteuse/guitariste irlandaise dont les performances ont été remarquées dans de nombreux festivals européens ces dernières années.

La première partie sera assurée par un groupe vainqueur du tremplin musical, ainsi que d'une autre jeune formation venant de Bordeaux : ***Eros***.

La tête d'affiche sera annoncée très prochainement et viendra allonger la liste des légendes Blues/Rock qui auront foulé la scène du centre socio-culturel de Chaulnes.



18h30 • Centre socio-culturel de Chaulnes
Tarifs : NC
Renseignements : 03 22 83 96 88

THÉ DANSANT Dimanche 23 octobre

Thé dansant organisé par l'association Chaulnoise *Danses de Salon* et animée par l'orchestre ***La Dernière Scéance***.

Renseignements : Association Danses de Salon

SCÈNE OUVERTE Samedi 29 octobre

Une soirée cabaret : Autour d'une table, entre amis ou en famille, les spectateurs profiteront de spectacles tout au long de la soirée, les artistes se succédant sur scène. Petite restauration et buvette sur place, réservation souhaitée.

18h30 • Centre socio-culturel de Chaulnes • Tarifs : NC • Renseignements : 03 22 83 96 88

CHAULNES MÉTAL FEST
SAMEDI 26 MARS



POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SA CRÉATION, LE CHAULNES MÉTAL FEST S'EST DÉROULÉ SUR UNE SEULE JOURNÉE, CE QUI N'A EN RIEN ENTAMÉ LA CONVIVIALITÉ HABITUELLE ET L'AMBIANCE PARTICULIÈRE QUI EN RESSORT DEPUIS TOUTES SES ANNÉES D'EXISTANCE. SEPT GROUPES ÉTAIENT PRÉSENTS, DONT LA TÊTE D'AFFICHE *LEGION OF THE DAMNED*, QUI A FÊTÉ SUR SCÈNE SES 10 ANS DE CARRIÈRE. LA PREMIÈRE PARTIE (*BEYOND THE HATRED*), QUI AVAIT REMPORTÉ LA SÉLECTION POUR JOUER SUR LE FESTIVAL, A LARGEMENT RELEVÉ LE DÉFI EN PROPOSANT UN SHOW TRÈS TRAVAILLÉ.

L'ASSOCIATION *LE MAIL* ÉTAIT PRÉSENTE CETTE ANNÉE ENCORE ; CETTE ASSOCIATION A POUR MISSION LA PRÉVENTION LIÉE À LA CONSOMMATION OU AUX USAGES ABUSIFS (ALCOOL, DROGUE, JEUX D'ARGENT, RÉSEAUX SOCIAUX...) ET PROPOSE DES ÉTHYLOTESTS, DES PRÉSERVATIFS, DES PROTECTIONS AUDITIVES...











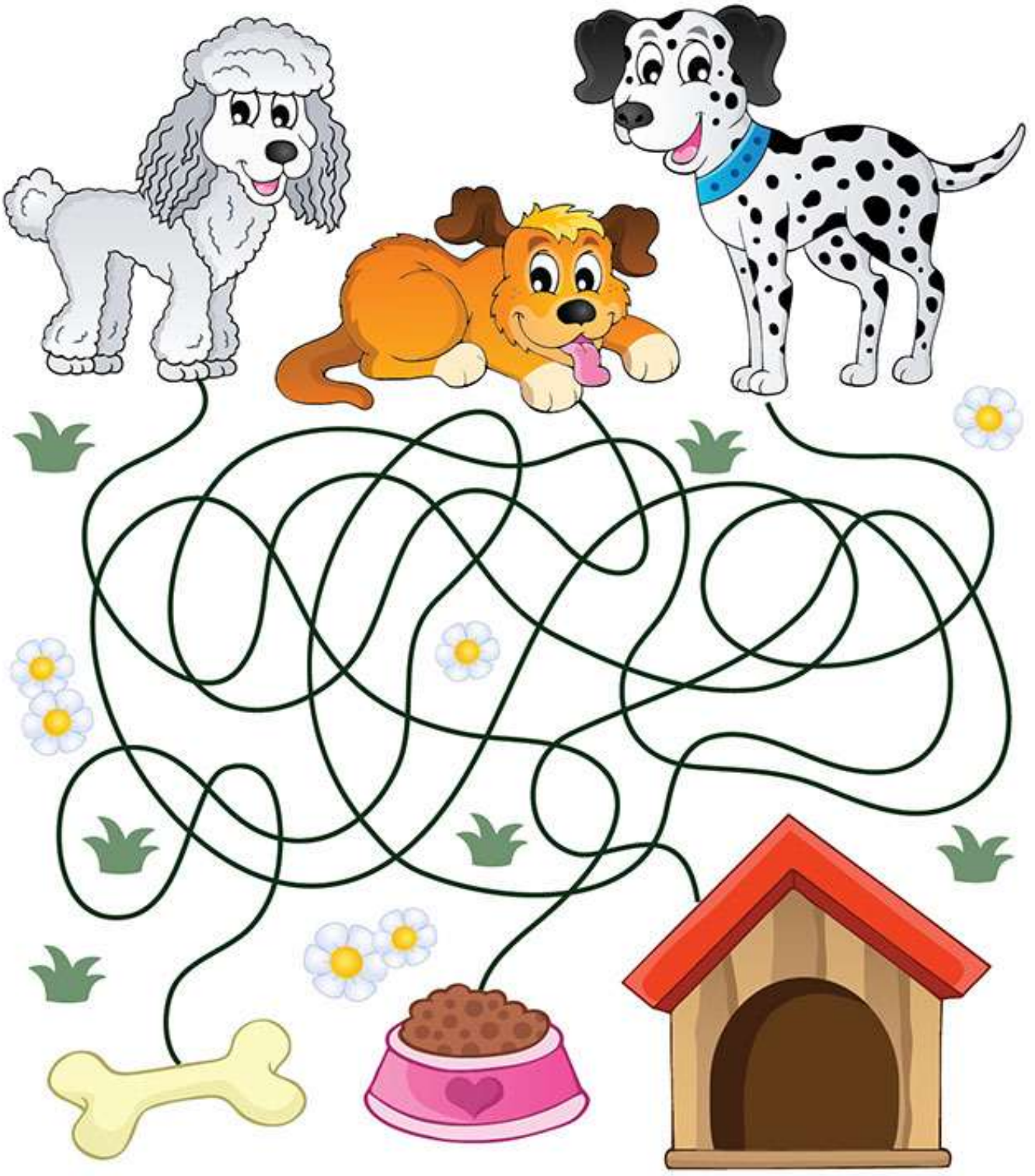


Retrouvez toutes ces photos sur le site *United Rock Nations* (**http://www.unitedrocknations.com**)

LOTO QUINE
SAMEDI 02, DIMANCHE 17 AVRIL
SAMEDI 14 MAI

TROIS LOTOS, AVEC DE NOMBREUX LOTS À GAGNER ET DES TARIFS TRÈS CORRECTS. LE LOTO DU 14 MAI ÉTAIT UN SPÉCIAL BONS D'ACHATS (JUSQUE 300€). LES JOUEURS SONT TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS.

Avec des crayons de trois couleurs différentes,
trace le chemin qui conduira chaque chien vers son occupation favorite.



lululataupe.com

LA BOITE A IDEES :
LES REPONSES A VOS SUGGESTIONS !

Lors de nos précédentes parutions dans le bulletin municipal, nous vous avons proposé une « boite à idées » et nous avons reçu des suggestions intéressantes, pour lesquelles nous souhaitons vous apporter une réponse :



La distribution de poules dans le cadre de la gestion des déchets ?

L'opération « adoptez une poule » est une démarche du Smitom du Santerre. Chaque année, des communes de la CCHP sont intégrées dans le programme. La commune de Chaulnes devrait être inscrite très prochainement dans la démarche.
Le principe de l'opération est simple : pour ceux qui le souhaitent, le Smitom offre 2 poules par famille. Les poules permettent de réduire nos déchets, elles coupent l'herbe, mangent les restes de table, en plus elles donnent de beaux œufs et animent le jardin ! Vous serez informé de la mise en place de l'opération...



Pollution visuelle : le devenir des enseignes des commerçants fermés ?

Certains commerces ont fermé ce qui est bien regrettable pour la commune, et les enseignes sont restées sur les murs. Ces enseignes portent atteinte à notre paysage et à notre cadre de vie Chaulnois. Nous avons entrepris de prendre contact avec les anciens propriétaires de ces commerces pour faire le nécessaire, mais la démarche est longue et complexe.



Apposer un panneau « INTERDIT AUX CHIENS » dans les lieux publics.

Effectivement l'accès des chiens dans les lieux publics est réglementé par des dispositions locales mises en place par le maire. Très prochainement nous allons installer des panneaux « interdit aux chiens » dans le parc de jeux pour enfants ainsi qu'à l'entrée du cimetière.



Signalisations des bornes à incendie :

Les bouches d'incendie sont des appareils de sécurité qui doivent être installées conformément aux normes en vigueur, et périodiquement contrôlées et entretenues, il est aussi important de bien les signaler. Un travail de recensement est en cours. Les bornes sont réparties sur toute la commune de façon à ce que toutes les habitations soient protégées. Et chaque borne dessert les habitations sur un rayon de 300 m. Les pompiers possèdent un plan d'implantation.

✂……

Aidez-nous à améliorer le Bulletin Municipal. Si vous avez une idée, une demande, une suggestion…Merci de retourner ce coupon à la mairie. Votre avis nous intéresse !

……

……

……

Facultatif :

Madame ou Monsieur :……

Adresse :……

Nous tiendrons compte dans la mesure du possible de vos remarques.

Centenaire 1914-1918

Souvenir Français

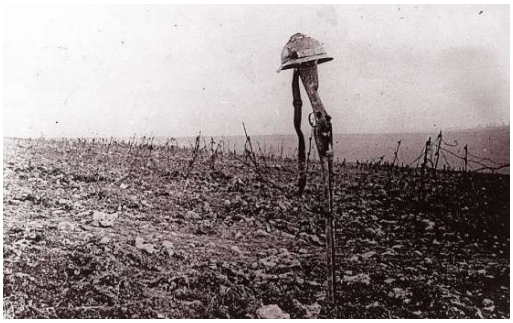


CHAULNES AU COEUR DE LA BATAILLE

Tout au long de la Grande Guerre, la ville de Chaulnes constitua un enjeu stratégique âprement disputé.

Au début du XXème siècle, Chaulnes était un chef-lieu de canton très animé, au carrefour de plusieurs voies ferrées. Percée de rues larges et régulières, la ville abritait 1230 habitants.

Dès la fin du mois d'août 1914, elle fut, ainsi que les bois environnants, le théâtre de violents combats. L'armée française, en infériorité numérique dut se replier sur Paris. Après la victoire de la Marne, en septembre, le front, après de nouveaux affrontements, se stabilisa en octobre : face à Chaulnes, transformé en place forte par les Allemands, les tranchées françaises de première ligne traversaient le cimetière communal au nord de Lihons puis bordaient ce village à 1 km à l'est de ses dernières maisons.



D'octobre 1914 à novembre 1916, bombardements intensifs et assauts d'infanterie se succédèrent, les Français tentant de prendre Chaulnes et son nœud ferroviaire, les Allemands s'efforçant de s'emparer de Lihons d'où l'on domine la plaine sur Rosières et Harbonnières. Lorsque se déclencha, le 1er juillet 1916, l'offensive alliée dans la Somme, l'un des objectifs de l'armée française était d'entrer dans Chaulnes. C'est lors de ces combats, devant Chaulnes, que s'illustra le père Brottier, aumônier légendaire qui s'élançait, sans arme, avec les vagues d'assaut, pour mieux porter secours aux blessés amis ou ennemis. C'est le 21 août que fut mortellement blessé le jeune prince Louis Murat, arrière petit-neveu de Napoléon 1er. C'est le 13 septembre que fut tué le sous-lieutenant Maitrot qui avait remporté en 1901, à Berlin, le championnat du monde cycliste amateur.

Ne pouvant prendre Chaulnes par Lihons, les Français vont tenter de briser ses défenses par le nord. Après la prise de Belloy, le 4 juillet, par la Légion Etrangère, les régiments français vont, au prix de combats extrêmement meurtriers, entrer dans Estrées puis dans Berny (17 septembre), Vermandovillers (17 septembre) et Deniécourt (18 septembre). Ablaincourt et Pressoir seront repris difficilement le 7 novembre, alors que la Bataille de la Somme, après un été et un automne particulièrement pluvieux, s'enlisait dans la boue. Les Allemands conserveront Chaulnes jusqu'en mars 1917 ; à cette date, ils opéreront un repli stratégique sur la ligne Hindenburg. Ce sont les troupes britanniques qui, ayant pris sur cette partie du front le relais des Français, entrèrent dans Chaulnes dévastée, le 18 mars 1917.

Chaulnes en 1917



AUSTRALIAN WAR MEMORIAL H090



TRALIAN WAR MEMORIAL H09077

Les épreuves de la ville n'étaient pas terminées : en mars 1918, lors de leur ultime offensive, les armées de Ludendorff l'occupèrent à nouveau. Elles n'en furent chassées qu'à la fin du mois d'août, par les bataillons australiens. Retranchés dans leurs anciens blockhaus, les Allemands qui se repliaient, résisteront plusieurs jours jusqu'au 28 août.

Le Guide Michelin des « Batailles de la Somme » (il y en eut effectivement plusieurs : en 1914, en 1916, en 1918), imprimé en 1920, montre des photos de ce qui reste de Chaulnes à cette date : un sol bouleversé d'où émergent des pans de murs de la belle église du XVIIIème siècle, des troncs d'arbres calcinés, des cratères entre des amoncellements de pierres et des croix de bois au bord des routes d'accès.

Le 4 juillet 2016, à Belloy, Lihons et Fay, le 4 septembre à Estrées-Deniécourt, le 17 septembre, à Herleville et Berny, des cérémonies honoreront la mémoire des combattants. Nous n'oublierons pas qu'au centre du dispositif, Chaulnes était un objectif permanent.

Marcel QUEYRAT
Président du Souvenir Français - Comité de Chaulnes.

Les Anciens Combattants et l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes
Organisent

un repas dansant

au Centre Socio-Culturel de Chaulnes
le 17 septembre 2016 – 19 h30

avec « Ludo »

Menu :
Apéritif
Moules – frites
ou
Assiette anglaise / frites
Fromage
Dessert
Tarifs : 17 € / personne (boissons non comprises) - 12 € / enfant – de 12 ans

Inscriptions :

Anciens Combattants : M. Lampernesse – 26 rue Odon Dumont – Chaulnes ☎ 06.14.82.22.58
OCLC ☎ 03.22.83.96.88

Nous vous espérons nombreux avec vos amis !

TICKETS SPORTS

Organisés par la commune de Chaulnes
Vacances d'été du Lundi 01 au Vendredi 12 août 2016
Inscriptions à partir du Lundi 01 août 2016
De 10 heures à 12 heures en mairie de Chaulnes

Lundi 01 août :	Marche randonnée de **14h30 à 16h30**. Départ et retour place de la mairie. Prévoir une tenue adaptée et un goûter.
Mardi 02 août :	Foot au stade de **15h30 à 17h30** pour les ***6-16 ans***
Mercredi 03 août :	Longue paume au terrain à côté de l'église de **14h30 à 15h30** pour les ***6-11 ans*** et de **15h30 à 16h30** pour les ***12-17 ans***
Jeudi 04 août :	Boules Lyonnaises de **14H à 16h**, aux terrains de boules à côté du bois le fond d'arc ***6-16 ans*** . Le goûter est prévu par l'association, une tenue adaptée à la météo.
Vendredi 05 août :	Sortie Vélo de 14h30 à 16h30. A partir de **10 ans**, **venir avec le vélo lors de l'inscription en mairie**. Départ place de la mairie.
Lundi 08 août :	Minigolf à Saint Christ Briost de **14h30 à 17h**. Départ et retour place de la mairie. ***Inscriptions 2 euros et autorisation parentale à retirer en mairie***.
Mardi 09 août :	Foot au stade de **15h30 à 17h30** pour les ***6-16 ans***
Mercredi 10 août :	Longue paume au terrain à côté de l'église de **14h30 à 15h30** pour les ***6-11 ans*** et de ***15h30 à 16h30*** pour les ***12-17 ans***
Jeudi 11 août :	Boules Lyonnaises de **14H à 16h**, aux terrains de boules à côté du bois le fond d'arc ***6-16 ans*** . Le goûter est prévu par l'association, une tenue adaptée à la météo.
Vendredi 12 août :	Thèque (jeu sportif de plein air ressemblant au base-ball) au stade de **14h30 à 16h** pour les ***8-15 ans***. ***Inscription en mairie auprès de Ludovic.***

Ce dispositif est destiné aux enfants de 6 à 17 ans sauf indications particulières.
Pour les activités se déroulant au gymnase et à l'école primaire, prévoir une paire de chaussures de sport propre.

Retrouvez toutes les informations sur www.mairiechaulnes.fr